LE TOUR DU 14

2024 - 2025


mairie14.paris.fr



VOTRE ÉQUIPE


AMINE BOUABBAS
Premier adjoint
Éducation, petite enfance, familles et nouveaux apprentissages


AGNÈS BERTRAND
Urbanisme, logement et qualité de vie dans le parc social


DIDIER ANTONELLI
Prévention, police municipale, tranquillité publique, Ville du Quart d'heure et animation de la vie nocturne / Quartiers Montparnasse-Raspail et Mouton-Duvernet


ELLIOT DE FARAMOND
Vie associative et participation citoyenne


GUILLAUME DURAND
Transformation de l'espace public, végétalisation et espaces verts, voirie et mobilités


ANISSA GHAIDI
Jeunesse et sport


VALENTIN GUENANEN
Commerces, artisanat, métiers d'art et tourisme


SINDA MATMATI
Transition écologique, plan climat, propreté et économie circulaire


HÉLÈNE MERMBERG
Santé, seniors et solidarité entre générations

CONSEILLER·ÈRE·S D'ARRONDISSEMENT


CATHERINE CHEVALIER
Déléguée à l'accessibilité universelle, aux personnes en situation de handicap, à la lutte contre l'exclusion, à l'intégration et à la lutte contre les violences faites aux femmes


THIERRY LE DEZ
Délégué à la mémoire, aux anciens combattants, aux matrimoine et patrimoine et à la résilience


JÉRÔME MARCHAND
Délégué à l'emploi, au développement économique, à l'économie sociale et solidaire

CONSEILLER·ÈRE·S DE PARIS


MÉLODY TONOLLI
Adjointe à la Maire de Paris : politique de la ville - Conseillère déléguée à la Maire du 14e : lutte contre les discriminations


FLORENTIN LETISSIER
Adjoint à la Maire de Paris : économie sociale et solidaire, économie circulaire et contribution à la stratégie zéro déchet


OLIVIA POLSKI
Adjointe à la Maire de Paris : ressources humaines, dialogue social et qualité du service public


CÉLIA BLAUEL


HERMANO SANCHES RUIVO

ADJOINT·E·S À LA MAIRE D'ARRONDISSEMENT



JULIE CABOT
Culture et Égalité femmes/hommes



ZOUBIR GHANEM
Solidarités, politique de la ville / Quartiers Didot-Plaisance-Porte de Vanves et Pernety



SIDONIE PARISOT
Alimentation durable, jardins partagés, condition animale et sécurité sociale alimentaire / Quartiers Porte d'Orléans-Jean



PIERRE RABADAN
Adjoint à la Maire de Paris : sport, Jeux Olympiques et Paralympiques et de la Seine



CARINE PETIT
Maire du 14e arrondissement,
Conseillère de Paris

À chaque rentrée, nous vous présentons notre feuille de route pour ces prochains mois. Elle est fidèle aux engagements pris devant vous en 2020. Paris a réussi à accueillir la plus grande compétition sportive de la planète au cœur de la ville. Oui, cet été a été sportif. Il a été aussi festif, culturel et populaire, inclusif. Les Jeux paralympiques nous ont toutes et tous marqué par la force des performances sportives et des messages portés par les athlètes à toute la société. La force de la mobilisation des services publics a été un ingrédient précieux de cette réussite. La qualité des espaces publics aménagés depuis 10 ans pour un quotidien végétalisé et pour lutter contre les pollutions ont démontré toute leur force. L'implication des volontaires des Jeux et des associations pour les sites de festivités ont été une nouvelle démonstration, à l'image de la Cérémonie d'ouverture, que l'action collective et engagée, fondée sur des valeurs de fraternité joyeuse et d'égalité, d'antiracisme et de parité est source de progrès et de mieux vivre ensemble. Dans le 14e, les antidotes au déclinisme, au repli sur soi et au déni climatique sont nombreux ! Notre motivation est pleine et entière pour poursuivre notre travail et prendre soin de vos services publics du quotidien et de votre cadre de vie. Partager les succès, les projets à venir mais aussi les difficultés, voici en résumé, notre état d'esprit lorsque nous venons à votre rencontre pour vous présenter cette nouvelle édition du Tour du 14. Avec toute l'équipe municipale du 14e et celle de la Maire de Paris, je vous souhaite une bonne lecture et je nous souhaite des rencontres et des échanges utiles pour faire grandir la qualité de vie dans le 14e.

LE 14E VOIT LA VIE EN VERT

Le Plan Climat s'est donné pour objectif d'adapter Paris aux évolutions climatiques à l'horizon 2030. Le 14e prend sa part face à l'urgence en accompagnant les propriétaires de l'arrondissement dans leurs rénovations énergétiques et la gestion de leurs déchets. En collaboration avec les bailleurs sociaux, la Ville de Paris s'engage elle aussi dans la rénovation énergétique du parc social. L'équipe municipale du 14e appuie ces réhabilitations en sensibilisant les locataires à la transition écologique.

ENCOURAGER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le programme Éco-rénovons encourage la rénovation énergétique des immeubles d'habitat privé. Grâce à Éco-rénovons Paris+, cette démarche s'intensifie avec des aides financières, mais aussi un accompagnement gratuit. En mars 2024, une réunion d'information à la mairie du 14e, en présence de l'Agence parisienne pour le climat, de Soliha et de la Direction du Logement et de l'Habitat de la Ville a permis de présenter aux propriétaires les critères d'accès et les avantages de ce dispositif. L'équipe municipale poursuivra ses efforts pour sensibiliser les copropriétaires de l'arrondissement à cette démarche et leur donner toutes les clés pour réussir leur rénovation énergétique.



TÉMOIGNAGE • Michel Vilain, propriétaire avenue René-Coty •
« Il y a trois ans, nous avons décidé de lancer la rénovation énergétique de nos deux immeubles. L'agence parisienne pour le climat nous a informés de l'existence du dispositif Éco-rénovons Paris+, qui offre aux copropriétaires une aide technique et financière. Via Soliha, assistance à maîtrise d'ouvrage, nous avons obtenu des subventions en lien avec le projet, notamment sur le ravalement thermique de la façade, l'isolation des planchers bas, ou encore l'amélioration du chauffage. Le dispositif nous a également été utile pour crédibiliser le projet auprès des copropriétaires, avec l'organisation de plusieurs réunions d'information. Le chantier est en cours, et devrait nous permettre de réduire de façon conséquente la facture énergétique de 70 logements. »



RÉHABILITER, SENSIBILISER ET MOBILISER

Ce dispositif innovant mobilisera dans les prochains mois les habitantes et les habitants de trois quartiers en cours de réhabilitation : la résidence RIVP* Porte d'Orléans au cœur de la 3e édition des Territoires zéro déchet en septembre 2024, la résidence RIVP Holweck-Vercingétorix et la Cité de l'Eure I3F. Une charte des réhabilitations dévoile les grandes lignes du projet : favoriser l'éco-responsabilité, le logement inclusif et la santé environnementale, mais aussi une meilleure appropriation des espaces communs.

QUELQUES ACTIONS À VENIR

- Intervention d'associations locales de promotion du compostage pour valoriser ses déchets alimentaires
- Intervention de l'Agence parisienne du climat pour sensibiliser aux éco-gestes
- Mise en lien avec les jardins partagés du 14e
- Ateliers réparation et cours d'initiation au vélo avec l'atelier d'insertion SoliCycle.
- Prévenir l'isolement des seniors.



Immeuble 20 rue d'Arcueil, bénéficiaire du dispositif Eco-Rénovons Paris+ © Guillaume Bontemps - Ville de Paris

SINDA MATMATI
Adjointe à la Maire
Transition écologique, plan climat, propreté et économie circulaire

« Avec l'aide des bailleurs sociaux, nous menons des actions de sensibilisation sur la valorisation des locaux à poubelles pour un meilleur respect du tri sélectif et un meilleur usage des services de proximité, ainsi que la mise en avant des acteurs locaux de l'ESS** et de l'économie circulaire pour réduire les déchets

* Régie immobilière de la Ville de Paris
** Économie sociale et solidaire



Bornes Trilib', rue Charles Divry © Mairie du 14e

et repenser ainsi nos consommations de manière globale. Une charte des réhabilitations doit permettre de privilégier les échanges et d'améliorer la qualité de vie au sein des résidences. »

OPTIMISER LA COLLECTE DES DÉCHETS

Pour lutter contre le gaspillage, il faut réduire les déchets à la source, mais aussi gérer leur valorisation au quotidien. Dans le 14e, les conteneurs de tri de proximité, les Trilib', sont désormais équipés de modules de déchets alimentaires. À cette solution s'ajoute la collecte des bio déchets sur les marchés de proximité, les points d'apports gérés par les Alchimistes et les Hypervoisins, ainsi que les composteurs de quartier, en pied d'immeuble et aux abords des écoles. Les bio déchets collectés sont transformés en biogaz et en engrais via le processus de méthanisation***.

*** Processus naturel biologique de dégradation de la matière organique animale ou végétale en l'absence d'oxygène.



Entre-deux-squares, rue Mouton-Duvernet © Frédéric Combeau - Ville de Paris

LA VÉGÉTALISATION PARTICIPATIVE

Les récents aménagements dans le 14e vont dans le sens de l'embellissement de l'arrondissement, mais aussi du rafraîchissement de la ville : forêt urbaine place de Catalogne, entre-deux squares près de la mairie… Parallèlement à ces travaux, la municipalité invite riveraines et riverains à rejoindre des journées de plantation participative et à se constituer en collectifs pour s'emparer du permis de végétaliser.

En avril 2024, l'équipe municipale a organisé, une grande opération citoyenne. Des habitantes et habitants du 14e ont pu s'informer sur les projets de végétalisation en cours dans l'arrondissement et se rencontrer lors d'un grand speed dating. Objectif : créer ou rejoindre des collectifs pour planter et entretenir de plus en plus d'espaces verts. Un mois plus tard, sous la supervision des jardins partagés du 14e, une après-midi de plantation participative a réuni plus de 100 habitantes et habitants, avenue du Général Leclerc pour plus de 3 000 végétaux plantés. Un nouveau rendez-vous est programmé samedi 12 octobre à 10h, avec la plantation de bulbes pour préparer le printemps.

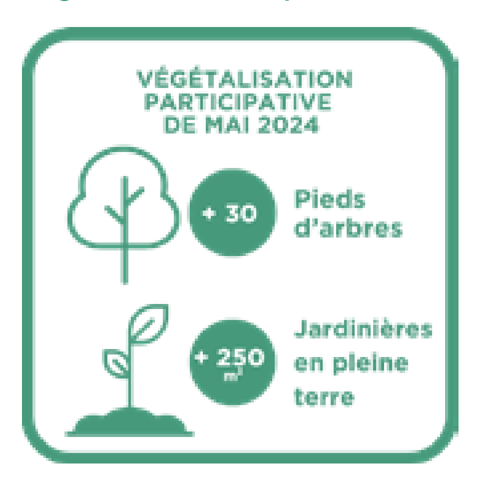
INTÉGREZ UN COLLECTIF DANS VOTRE QUARTIER !

Plusieurs collectifs se sont constitués pour végétaliser les rues du 14e :

- Rue Huyghens, avec les parents d'élèves du collège Paul Bert et le conseil de quartier Montparnasse-Raspail.
- Boulevard Jourdan, avec les habitantes et habitants du quartier et du magasin COOP 14.
- Boulevard Saint-Jacques avec les riverains et riveraines.

TÉMOIGNAGE • Valérie Mounié, fondatrice du collectif de la rue Huyghens • *« Tout a commencé par un projet de végétalisation pour la rue Huyghens, présenté au budget participatif. Ce projet individuel s'est transformé en collectif, sous l'impulsion de la municipalité. Dès l'automne 2024, nous espérons installer 12 bacs dans cette rue piétonne, avec des arbres et des végétaux plus bas. C'est un chantier colossal : il faut choisir les essences, les dimensions et les couleurs des bacs… La mairie fournit tout le matériel nécessaire. Ce qui nous motive : ramener de la biodiversité dans nos rues, mais aussi se détendre, les mains dans la terre.*

Vous souhaitez créer ou intégrer un collectif ? Rejoindre une végétalisation participative ? Écrivez-vous à vegetalisonsle14e@paris.fr.





LA GAZETTE DU 14E

Place Denfert-Rochereau, cours oasis, végétalisation du sud du 14e… Le second numéro de votre revue municipale thématique est consacré à la végétalisation dans votre arrondissement. Vous la trouverez dans tous les équipements municipaux et à l'accueil de votre mairie en octobre 2024 !

Végétalisation participative du 25 mai 2024 © Mairie du 14e

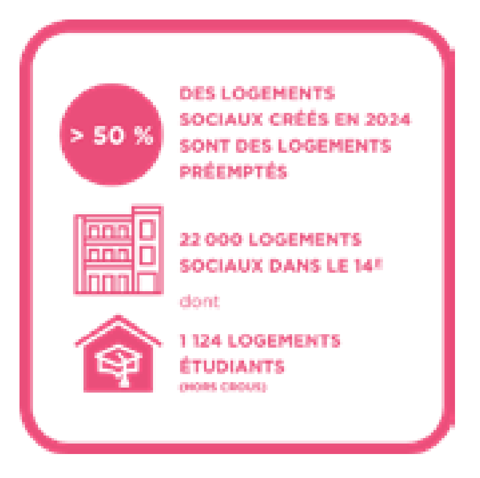
LOGEMENT : DES BESOINS ET DES OPPORTUNITÉS

Pour répondre aux besoins de logements, la mairie du 14e intervient partout où des opportunités se présentent, en recourant à une diversité de solutions (réhabilitation, préemption, construction…). Le 14e contribue ainsi à l'objectif d'atteindre 30 % de logements sociaux et abordables selon ses ressources dans la capitale.



AGNÈS BERTRAND
Urbanisme, logement et qualité de vie dans le parc social

« Face à la crise du logement, nous investissons des parcelles de terrain et des immeubles dégradés pour réaliser des programmes mixtes, habitat, équipement, services, espaces verts, qui soutiennent la mixité sociale à l'échelle des quartiers et l'accessibilité des logements à Paris. Certains sont proposés à la vente en bail réel solidaire (BRS), qui facilite l'accession à la propriété. Écologiquement vertueux, ces programmes immobiliers observent aussi les plus hauts standards environnementaux en termes de construction bas carbone, d'adaptation au changement climatique et de sobriété énergétique. Ils prennent ainsi de l'avance sur le plan local d'urbanisme bioclimatique (PLUb) qui entrera en vigueur en janvier 2025. »



JUSTE LA PLACE POUR QUELQUES LOGEMENTS

Rue Bardinet

Au 6-8 rue Bardinet, la société parisienne publique PariSeine a saisi l'opportunité de réaliser un nouveau programme immobilier sur une parcelle contrainte. L'ensemble – qui anticipe les prescriptions du PLU bioclimatique – comprendra 8 logements familiaux, dont au moins 3 proposés en bail réel solidaire (BRS), une salle associative (270 m²) au rez-de-chaussée et un jardin partagé. Les riveraines et riverains ont été associés à la définition du programme à travers des réunions de quartier, ainsi qu'au choix du groupement de maîtrise d'œuvre grâce à la participation de deux représentants au jury du concours d'architecture. Les travaux débuteront avant l'été 2025, pour une livraison début 2027.

22 LOGEMENTS BRS EN VENTE DÈS MAINTENANT

Avenue de la Porte de Vanves

Les travaux de l'immeuble de la Porte de Vanves s'apprêtent à démarrer. Situé au 4-12 avenue de la Porte de Vanves, cet immeuble va être transformé pour proposer 117 logements sociaux mais aussi 95 logements étudiants et 22 logements en bail réel solidaire (BRS). Les autres immeubles vont connaître une rénovation en profondeur, avec mise en place d'une nouvelle isolation et la création de balcons pour l'ensemble des habitants. Le parking de la Porte de Vanves sera déplacé en sous-sol et remplacé par un espace vert public. La livraison est prévue en 2026.



Perspective du projet d'immeuble du 4-12, avenue de la Porte de Vanves (Photo non contractuelle) © MGAU

UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL PLUS QUE DOUBLÉE

Résidence étudiante, place de la Porte de Vanves

L'ancien immeuble de bureau situé au 12 place de la Porte de Vanves va être restructuré en résidence étudiante, gérée par le CROUS de Paris, pour créer 101 logements étudiants supplémentaires ainsi qu'une halle alimentaire de 425 m² au rez-de-chaussée. Mêlant restauration, vente et animation, cet espace convivial sera ouvert à toutes et tous et proposera des tarifs préférentiels aux étudiants. Les travaux sont en cours et l'ensemble sera livré pour la rentrée 2025.



Imeuble du 12, place de la Porte de Vanves (2021) © Google Maps

Perspective du projet d'immeuble du 6, rue Bardinet (Photo non contractuelle) © Julien Benezet



LE DROIT DE PRÉEMPTION*

La Ville de Paris peut exercer un droit de préemption pour acquérir des logements privés. L'objectif ? Les rénover puis les proposer à la location à des conditions plus abordables. Dès qu'elle le peut, la mairie du 14e saisit la Ville pour exercer ce droit. Appliquées à l'habitat, les préemptions permettent de développer le parc social, sans construire, de favoriser la mixité dans tous les quartiers et de lutter contre la vacance des logements. La préemption appliquée aux locaux d'activités favorise le maintien d'un tissu commercial, artisanal et de service répondant aux besoins locaux. Elle permet également d'agir contre la spéculation et les loyers élevés.

* Le droit de préemption (ou droit de préférence) est un droit légal ou contractuel accordé pour l'acquisition d'un bien immobilier situé sur une parcelle soumise à ce droit par priorité, lorsque son propriétaire manifeste sa volonté de le vendre.

VERS PLUS DE MIXITÉ SOCIALE

Avenue du Maine

Grâce à la préemption de l'immeuble au 183, avenue du Maine, incluant un local commercial au rez-de-chaussée, 14 appartements vont être transformés en logements sociaux en intégrant le parc de la RIVP. Ils bénéficieront au préalable d'une rénovation améliorant leur performance énergétique et le confort des résidentes et résidents. Les 7 logements actuellement vacants seront loués. Les locataires des 7 autres verront leur loyer adapté à leurs ressources.

Rue de la Tombe-Issoire

Avec ses bow-windows et ses ferronneries art déco, l'immeuble étroit du 21, rue de la Tombe-Issoire, présente un indéniable intérêt patrimonial. Préempté à la demande de la mairie du 14e, il fera bientôt l'objet de travaux de rénovation énergétique et de réfection de la toiture. Ses 10 logements – dont 3 étaient vacants – seront ensuite proposés en tant que logements sociaux par la RIVP.

MAINTENIR LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

À travers le GIE Paris Commerces*, la Ville veille à maintenir une offre commerciale diversifiée et de qualité dans ses arrondissements. Cet opérateur joue le rôle de « guichet unique » pour les porteurs de projet souhaitant s'installer dans l'un des 7 500 locaux commerciaux acquis grâce au droit de préemption ou appartenant aux bailleurs sociaux de la Ville. Les candidats sont accompagnés dans leurs recherches et bénéficient de conditions d'installation avantageuses. Ces leviers concourent au développement d'un tissu d'activités commerciales, artisanales, médicales et de service qui répond aux attentes du 14e tout en favorisant la production locale (« Fabriqué à Paris »), la consommation responsable et durable, l'accès à la culture et à la santé ainsi que l'emploi sur place.

* Groupement d'intérêt économique formé par les 3 bailleurs sociaux de la Ville de Paris (Paris Habitat, RIVP et Elogie-Siemp) gieparriscommerces.fr

Immeuble du 21, rue de la Tombe-Issoire (2024) © Mairie du 14e



DE NOUVEAUX ESPACES PUBLICS

Dans tout le 14e, l'équipe municipale mène des projets urbains d'envergure qui contribuent à dessiner un nouveau visage de la ville. Chaque opération, préparée en concertation avec les riveraines et riverains, porte des ambitions d'innovation sociale et écologique. Il s'agit de créer de nouveaux logements et d'aménager en répondant aux besoins de toutes et tous, en relevant les défis climatiques, en favorisant la mixité et la proximité, avec l'opportunité parfois d'ouvrir ces projets sur la ville et d'offrir de nouveaux lieux de vie et de partage. C'est le cas des anciens hôpitaux Saint-Vincent de Paul et La Rochefoucauld.

LA COLLECTIVE, FUTUR CENTRE DE CRÉATION

Saint-Vincent-de-Paul, av. Denfert-Rochereau

Faire émerger un nouveau quartier qui associe 600 logements, des équipements publics (crèche, écoles, gymnase…), des locaux dédiés à l'économie sociale et solidaire et à l'artisanat et un centre d'hébergement d'urgence : c'est le projet d'aménagement de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul. Ce futur éco-quartier porte également une ambition culturelle forte avec le projet retenu pour la façade Denfert du site, La Collective. Cette « porte d'entrée » sur le quartier accueillera en 2028, un centre d'art contemporain, une salle de concert de 400 places, une salle de théâtre de 100 places, des résidences d'artistes et un restaurant. Son rayonnement dépassera les frontières de l'arrondissement et même de la capitale, pour attirer le monde entier grâce à une programmation pointue, confiée à l'association Thanks for Nothing* et à la salle de spectacle La Loge. Les travaux – à la fois constructions neuves et réhabilitations – débuteront fin 2025.

* thanksfornothing.fr

UN SITE D'EXCEPTION OUVERT AU PUBLIC

La Rochefoucauld, av. du Général Leclerc

Propriété de l'AP-HP**, l'ancien hôpital La Rochefoucauld, va être cédé à un groupement chargé de la réalisation d'un projet de réhabilitation et de la mise en valeur de ce site exceptionnel. La mairie du 14e et la Ville de Paris ont contribué à l'élaboration du cahier des charges et participent au jury de sélection du projet lauréat. Ainsi, outre l'intégration et la valorisation des deux bâtiments classés Monuments historiques, le futur projet devra aussi tenir compte des espaces verts protégés du site dont la surface a été augmentée. Le jardin du site s'ouvrira sur son environnement, autorisant les promenades et la traversée entre les avenues René-Coty et du Général-Leclerc. Le lauréat sera désigné au printemps 2025, pour un lancement des travaux en 2027-2028.

** Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

Afin de donner à chacune et chacun les moyens de trouver sa place dans la société, l'équipe municipale accompagne les personnes en situation de précarité. Pour les personnes sans domicile fixe, des solutions existent dans le 14e pour les aider à trouver un peu de sérénité et de stabilité.

LA BAGAGERIE SOLIDAIRE, UN ESPACE SÉCURISÉ ET SÉCURISANT

Que faire de ses affaires lorsque l'on n'a pas de domicile fixe ? Intégrée à un réseau de dix bagageries parisiennes, la Bagagerie solidaire du 14e offre une solution aux personnes en situation de précarité qui doivent faire face à cette question. Le lieu, situé dans le Pavillon Troubadour, 15 villa Saint-Jacques, dispose de 50 casiers sécurisés et d'un espace où boire un café et échanger avec les autres bénéficiaires ou les bénévoles. Les bénéficiaires peuvent ainsi avoir les mains libres pour leurs déplacements et démarches en journée, et la nuit pour se prémunir des vols.

LES MAISONS RELAIS, UN LOGEMENT ET DU LIEN

Les maisons relais, ou pensions de famille, combinent logement privatif et espaces de vie en commun. Elles accueillent des personnes en situation d'isolement, avec un parcours résidentiel difficile et parfois un parcours de rue. Ces maisons permettent de retrouver, en douceur, stabilité et sécurité. L'autonomie et le lien social sont au cœur de ces logements à taille humaine (20 en moyenne). Les bénéficiaires y retrouvent un espace à elles/eux qui respectent leurs besoins. La dernière maison relais ouverte en 2021 a accepté notre demande d'accueillir des animaux de compagnie qui sont souvent un repère et un soutien pour ces personnes. Le 14e compte la maison relais Katherine-Johnson, la pension de famille Poirier de Narçay, la maison des Thermopyles, la maison relais La Gaîté et la Résidence Brune.

LES DÉFIS DE L'HÉBERGEMENT D'URGENCE

Les lieux d'accueil parisiens restent insuffisants pour répondre aux besoins des personnes à la rue. Pour augmenter le nombre de places, la Ville et les associations sont amenées à occuper des lieux de façon temporaire comme des sites avant travaux : l'équipe municipale du 14e met tout en œuvre pour trouver des endroits vacants et les mettre à disposition. Ainsi, le 50 boulevard Jourdan a accueilli un centre d'hébergement d'urgence de 2020 à 2024 avec une capacité d'accueil de 350 personnes. Fermé pour travaux, les bénéficiaires se sont toutes vues proposer un autre lieu de vie. Le dernier ouvert dans le 14e est un centre au sein de l'EHPAD Julie Siegfried fermé pour 2 ans avant travaux. Il accueille en priorité des femmes enceintes et en sortie de maternité avec leur famille, et dispose de 124 places. Une équipe socio-éducative y accompagne les bénéficiaires sur l'accès aux droits, la santé, la parentalité, la périnatalité, l'insertion sociale et professionnelle ou la scolarisation des enfants.

NUIT DE LA SOLIDARITÉ

Fin janvier 2024, 3 492 sans-abri ont été recensés dans les rues de Paris. Chiffre en augmentation de 16 % par rapport à 2023. Dans le 14e, la hausse est moindre : + 3,4 % (121 personnes recensées) grâce aux efforts fournis pour offrir au plus grand nombre une solution d'hébergement.

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

L'État renouvelle son soutien au quartier de la Porte de Vanves. Il n'a pas souhaité faire bénéficier les habitants des quartiers de la Porte d'Orléans et Plaisance/Pernety de moyens supplémentaires que permet la Politique de la Ville. Nous le regrettons. Avec le pacte parisien pour les quartiers populaires, la Ville étend son engagement sur ces deux quartiers, là où il est indispensable d'agir plus. Trois projets de quartier ont ainsi été élaborés avec des objectifs précis.

Après de premières négociations entre la Ville et l'État, des concertations ont été menées à Paris avec notamment des assemblées citoyennes. Puis l'équipe de développement local du 14e a collecté l'avis des habitantes et habitants à travers un formulaire et des rencontres à l'été 2023 avant une réunion de restitution à l'automne. Cette démarche d'analyse et de concertation a permis de faire émerger des enjeux prioritaires pour la municipalité : la petite enfance, les seniors, la jeunesse et l'accès aux droits. Elle a aussi abouti à l'élaboration de trois projets de quartiers prioritaires. Porte d'Orléans et Plaisance/Pernety s'ajoutent ainsi à la Porte de Vanves, qui fait déjà partie du dispositif des quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

Plus de moyens

Faire entrer ces quartiers dans la géographie prioritaire, va permettre de leur allouer plus de moyens pour lutter contre les inégalités. En finançant notamment les actions des associations qui œuvrent pour la cohésion sociale, l'amélioration du cadre de vie ou encore l'emploi. Cette opportunité a également rendu possible l'embauche d'une quatrième personne dans l'équipe de développement local dont la mission est de soutenir l'action associative, développer les partenariats avec différents acteurs (écoles, CAF, préfecture…), créer des événements, etc. Ce passage d'un à trois quartiers prioritaires dans le 14e permet de multiplier par 7 la population bénéficiant de ce dispositif (de 3657 à 20576 habitants).



ZOUBIR GHANEM
Solidarités, politique de la ville / Quartiers Didot-Plaisance-Porte de Vanves et Pernety

« Dans les quartiers populaires, la fracture avec l'administration est forte. Il est très important de montrer que les administrations sont là pour aider les habitantes et habitants, les soutenir dans leurs différentes démarches et dans leur vie à Paris. »

UN LOCAL INTER-ASSOCIATIF

Pour répondre aux divers besoins des familles, des jeunes et des seniors de la Porte d'Orléans, mais aussi pour leur permettre de se rencontrer et d'échanger, un local inter-associatif a été créé 6 rue Henri Barboux. Porté par le Secours Catholique et 3 associations locales (Fondation Jeunesse Feu Vert, la Cantine le Monde Bouge et ESPEREM), cet espace offre différents services : médiation familiale, accompagnement à la monoparentalité, ateliers loisirs café-accueil gratuit, conseil sur l'accès aux droits, ateliers de cuisine…L'enjeu est de redynamiser le quartier de la Porte d'Orléans, de faire en sorte que les partenaires s'identifient et travaillent ensemble. Ouvert au printemps, il sera inauguré à l'automne 2024 !

ALIMENTATION SOLIDAIRE

Alors que près de la moitié des Français·es disent ne pas avoir les moyens de consommer autant de fruits et légumes frais que souhaité, et que l'aide alimentaire voit son nombre de bénéficiaires exploser, la mairie du 14e multiplie les initiatives visant à soutenir une forme de démocratie alimentaire.

ON FAIT COP1-COP1NE ?

L'association d'aide alimentaire COP1, présente dans 20 villes, inaugurera fin septembre COP1NE, son premier restaurant, place Alice-Guy. Ouvert du lundi au samedi, il permettra aux habitants et étudiants de manger, sur place ou à emporter, à prix mini : moins de 3,50 euros le sandwich à midi et une formule entrée-plat ou plat-dessert le soir, à 10 euros – ou 3 euros tarif solidaire, sans conditions de ressources. Une cantine 100 % végétarienne approvisionnée en circuit court, où les bénévoles cuisineront encadrés par deux professionnelles salariées. Pour Jade El Ayadi Gaouaou, vice-présidente de COP1 et gérante de COP1NE, « l'objectif, c'est d'en faire un lieu de vie ouvert la journée et rompre le sentiment d'isolement des jeunes le soir ».

CUISINE PARTAGÉE AUX ARBUSTES

La Cantine des Arbustes, restaurant solidaire porté depuis 2022 par Refugee Food, fait rimer autonomie alimentaire avec convivialité en ouvrant ses fourneaux aux personnes ne pouvant pas cuisiner sur leur lieu de vie. De 15h à 19h, l'association met à disposition gratuitement matériel et denrées alimentaires (légumes bio ou en circuit court, pâtes, riz, conserves, huile, épices…) – mais chacun·e peut ramener ses provisions. Et pendant que les adultes mitonnent, deux bénévoles veillent sur les enfants. « C'est un projet très apprécié pour l'ambiance, le partage. Des gens viennent même quand ce n'est pas leur jour de cuisiner ! », se réjouit Coline Englebert, coordinatrice de l'aide alimentaire. « Coloc » récente de la Cantine, l'association Toques en stock y poursuivra bientôt ses ateliers gratuits. Au programme : activité informationnelle sur la nutrition, puis préparation d'une recette pensée pour les personnes en hôtel social ou avec peu de matériel. Bonus : les bénéficiaires repartent avec les recettes cuisinées et un colis pour les reproduire.



Cantine des arbustes © Anne-Claire Héraud

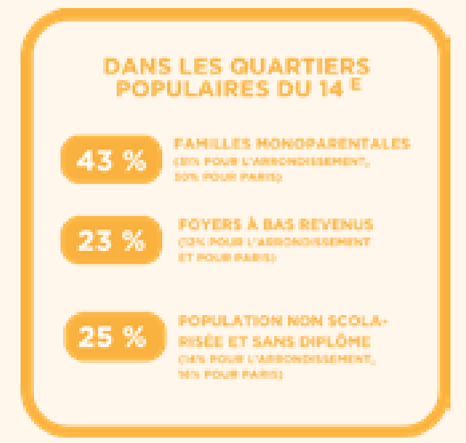
UNE HALLE ALIMENTAIRE EN 2025

Les travaux de restructuration ont commencé au 12, place de la porte de Vanves, où la résidence Crous accueillera, fin 2025, la future halle alimentaire Julia Bartet. Deux locaux commerciaux (300m2) proposeront d'un côté une offre de restauration, et de l'autre une épicerie, à destination des étudiant·e·s et plus largement des habitantes et habitants du quartier de la politique de la ville.

EXPÉRIMENTER UNE SÉCURITÉ SOCIALE ALIMENTAIRE

Assurer à chacune et chacun une alimentation saine, durable et choisie, sans condition de ressources, tout en favorisant les filières d'alimentation durable : tel est l'objectif de la sécurité sociale de l'alimentation (SSA). Inspirée de la sécurité sociale, elle repose sur plusieurs piliers : universalité, gestion démocratique, conventionnement et financement par une cotisation sociale. Une démarche horizontale et solidaire, qui vise notamment à redonner de l'autonomie aux personnes souffrant de précarité alimentaire.

Depuis 2019, un collectif national fédère plusieurs organisations pour faire avancer les réflexions et accompagner ce projet de démocratie alimentaire. Les nombreuses expérimentations menées un peu partout en France (Bordeaux, Montpellier, Lyon, Grenoble…) prouvent qu'il n'est pas utopique. À Montpellier par exemple, les participantes et participants cotisent selon leurs ressources et reçoivent chaque mois un montant fixe à dépenser, sous forme de monnaie locale, dans plusieurs points de vente conventionnés par le comité citoyen. C'est dans cette optique que la Mairie du 14e initie depuis février une concertation avec ses habitantes et habitants afin de co-construire une caisse alimentaire commune et contribuer à la réduction des inégalités. À l'origine de cette expérimentation, un vœu déposé par les Écologistes au conseil de Paris, présenté en 2020 en conseil d'arrondissement par Sidonie Parisot, adjointe à la Maire du 14e en charge, de l'alimentation durable.





SIDONIE PARISOT
Alimentation durable, jardins partagés, condition animale et sécurité sociale alimentaire / Quartiers Porte d'Orléans-Jean Moulin et Montsouris-Dareau

« Ce sont généralement des collectifs d'habitantes et d'habitants qui lancent ces expérimentations. Ici, l'initiative venant des mairies du 14e et de Paris, nous devons les accompagner tout en veillant à ce que la démocratie puisse s'exprimer. »

La première réunion publique, organisée en février 2024 en présence d'élu·e·s de Lyon et Montpellier, et de l'anthropologue Bénédicte Bonzi,. a réuni 200 personnes. Depuis, trois atelier avec des volontaires ont permis d'affiner un prototype de caisse alimentaire adapté au 14e. Un collectif s'est formé qui organise le recrutement de nouveaux volontaires (notamment parmi le public précaire), et réfléchit au financement, à la gouvernance…

TÉMOIGNAGE • Denis Zmirou, membre actif du magasin coopératif et citoyen Coop 14 et membre du collectif d'expérimentation • *« On tient particulièrement au terme de caisse alimentaire, car il faut réussir à faire converger à la fois des acteurs associatifs du territoire, les autorités publiques, mais également les citoyens, car ce ne doit pas être un dispositif imposé d'en haut. On a une chance extraordinaire, qui nous fera sans doute gagner des années : ce sont les rapports des expérimentations qui ont démarré il y a 4-5 ans ailleurs. Elles nous inspirent et nous donnent des idées.»*

Vous souhaitez rejoindre le collectif pour imaginer et mettre en œuvre ce beau projet ? Contactez caissealim14@mailo.com.

DÉCIDER ENSEMBLE

Le 14e soutient et développe la participation citoyenne. Conseils de quartier, vie associative, budget participatif… Les instances sont nombreuses pour prendre la parole, mais aussi contribuer au vivre ensemble dans nos quartiers. Toutes ces formes d'engagement, au cœur du processus démocratique, ont un impact direct sur les décisions prises à l'échelle de notre arrondissement.

S'ENGAGER DANS LES CONSEILS DE QUARTIER

Dans chacun des six quartiers du 14e, les habitantes et les habitants peuvent s'engager au sein des Conseils de quartier. Objectif : participer à la vie quotidienne, développer des projets, mais aussi être des relais auprès des élu·es. Réunis périodiquement pour prendre des décisions, les membres de chaque Conseil de quartier s'impliquent selon leurs possibilités et leurs centres d'intérêt. En 2024, après trois ans de fonction, les comités d'animation des Conseils de quartier se renouvellent.

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR MEMBRE D'UN COMITÉ D'ANIMATION ?

Écrivez-nous à conseilsdequartier14@paris.fr.

Les candidates et candidats seront tirés au sort lors des Assises de la participation citoyenne (v. ci-contre), avant de prendre leurs fonctions en février 2025.

OBSERVER NOS INSTANCES

De nouveau en vigueur depuis 2023, l'Observatoire de la démocratie locale analyse le fonctionnement des institutions locales et des pratiques démocratiques. Son organisation repose sur la transparence et l'indépendance de ses 20 membres issus de collectifs de quartier. Après plusieurs mois de concertation, elles et ils se sont penchés sur le fonctionnement des Conseils de quartier et du Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement (CICA), très actif dans le 14e. Les résultats de leur étude seront dévoilés lors des Assises de la participation citoyenne (v. encadré suivant).

LES ASSISES DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Le 30 novembre de 14h à 20h, RDV à l'Annexe de la mairie. Au programme : stands, ateliers et tables rondes pour découvrir nos instances locales et échanger autour du pouvoir d'agir.



ELLIOT DE FARAMOND
Adjoint à la Maire
Vie associative
et participation citoyenne

« Les Assises de la participation citoyenne sont ouvertes à toutes et tous et visent à étudier, analyser, relever ce qui marche, ce qui pourrait être amélioré et ainsi faire des recommandations pour permettre une participation toujours plus importante. »

LE BUDGET PARTICIPATIF

Les Parisiennes et les Parisiens fourmillent d'envies pour améliorer le quotidien dans leurs quartiers. Grâce au budget participatif,

Gymnase Didot rénové © Paris Basket 14

celles-ci peuvent prendre vie, depuis 2014. Ce budget permet de soumettre des projets dans des domaines tels que le sport, l'éducation ou l'environnement. Dans le 14e, 32 ont déjà vu le jour et 33 sont en cours de livraison. Outre l'aspect financier, l'équipe municipale accompagne les porteurs de projets pour mener à bien leur action.

QUELQUES PROJETS RÉALISÉS

UNE BAGAGERIE SOLIDAIRE

La Bagagerie solidaire propose aux personnes en situation de précarité un lieu sécurisé où entreposer leurs bagages, mais aussi créer du lien ou bénéficier d'un suivi social. *Budget : 500 000 €.*

RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DIDOT ET JULES NOËL

Couverture du mur d'escalade de Jules Noël, rénovation du parquet, de l'éclairage et des vestiaires du gymnase Didot, et rénovation du sol du gymnase Jules Noël. *Budget : 650 000 €*

BIBLIOMOBILE

Des cabanes à livres disposées dans les parcs, jardins et places du 14e. *Budget : 40 000 €.*

TÉMOIGNAGE • Marc Coehlo, chef de projet développement local • *« Le projet de bibliothèque ambulante Bibliambule, un vélo triporteur agrémenté de hamacs, a bénéficié du soutien du budget participatif. Nous avons accompagné les porteurs du projet en développant un planning partagé pour son utilisation et en formant 70 acteurs du quartier, habitants, enseignants et parents. »*

OUVRIR NOS LOCAUX AUX ASSOCIATIONS

Avec plus de 800 associations actives, le 14e fait la part belle à la vie associative. Pour les soutenir dans leurs actions et répondre au fort enjeu d'espace, nous avons mis en place, depuis 2022, une mutualisation des salles municipales. Établissements scolaires et EHPAD ouvrent ainsi leurs salles multi-usages lorsqu'elles ne sont pas utilisées. Le club senior Didot devrait bientôt intégrer le dispositif. 7 écoles et 4 EHPAD concernés par la mutualisation des locaux.

TÉMOIGNAGE • Pierre Perez, président de l'association Ping Paris 14 • *« Il est très difficile de trouver des lieux pour pratiquer le tennis de table dans l'arrondissement. La mutualisation est un bon moyen d'optimiser l'occupation des salles municipales, et nous a permis d'ouvrir un créneau d'entraînement supplémentaire. »*

TÉMOIGNAGE • Rova Raobadia, secrétaire de l'association Vox Opéra • *« Vox Opéra participe chaque année à de vraies représentations d'opéra. Nos besoins pour les répétitions sont très importants, à la fois pour la musique et la mise en scène. La mutualisation des salles nous permet de disposer de salles suffisamment grandes pour une partie de nos activités, à un coût modique et bien situées pour nos adhérents qui habitent l'arrondissement ou des villes ou arrondissements proches. »*

SOUMETTEZ VOS IDÉES !

Rénovation énergétique, solidarité, végétalisation... Vous pouvez soumettre vos idées toute l'année sur decider.paris.fr. Chaque mois de septembre, les idées soumises entre le 1er février de l'année précédente et le 31 janvier de l'année en cours sont soumises aux votes des Parisiennes et Parisien. En octobre, les projets lauréats sont révélés lors d'une grande cérémonie à l'Hôtel de Ville.



EMBELLIR VOTRE QUARTIER

La démarche « Embellir votre quartier » a pour ambition de rendre le quartier plus agréable à vivre grâce au développement de la végétalisation et à la redistribution de l'espace public au profit des piétons et des cyclistes, pour un climat plus apaisé, des usages mieux sécurisés et une réappropriation des lieux par les habitants. Cette démarche porte déjà ses fruits dans le 14e arrondissement, dans le Grand Montparnasse.

PRÊT À EMBELLIR UN 2E QUARTIER !

Après le Grand Montparnasse, premier quartier de l'arrondissement à en avoir bénéficié, c'est au tour du Sud 14e de profiter de la démarche « Embellir votre quartier » : Porte de Vanves – Plaisance, Didot – Jean-Moulin, Montsouris (excepté la porte d'Orléans, concernée par un projet de réaménagement). La concertation a été menée secteur par secteur, entre le 1er mars et le 18 mai 2024, à la fois en ligne et sur place pour permettre à toutes celles et tous ceux qui le souhaitaient de s'exprimer. Plus de 350 idées ont été déposées sur decider.paris.fr et plus de 150 personnes ont participé aux 9 temps forts organisés en présentiel dans des formats variés : marches exploratoires, rencontres sur les marchés, ateliers finaux de concertation… Ces échanges ont permis de recueillir les remarques, les attentes et les propositions des habitants et des usagers en matière d'accessibilité de l'espace public (trottoirs…), d'espaces verts (végétalisation…) et de déplacements (signalisation des itinéraires…). Les projets retenus sont présentés en octobre 2024 lors d'une réunion publique.

« Cette démarche porte déjà ses fruits dans le 14e arrondissement. Dans le Grand Montparnasse, après plusieurs mois de concertation et de travaux pour réaliser la dizaine de projets plébiscités par les habitants, c'est un quartier « embelli », qui a été livré en juin dernier Des arbres ont notamment été plantés rues Brezin, du Montparnasse, d'Odessa, Pernety, Severo et place Brancusi. Les rues Severo, Huyghens, Émile Richard et le terre-plein Edgar Quinet ont été fermés à la circulation automobile. »



GUILLAUME DURAND
Transformation de l'espace public, végétalisation et espaces verts, voirie et mobilités



- + 4 rues aux enfants créées
- + 3 rues piétonnisées
- + 3 rues aux trottoirs agrandis
- + 1 rue aux traversées piétonnes sécurisées
- + 2 zones de rencontre créées
- + 2 places réaménagées (Brancusi et Catalogne)

LA PLACE DENFERT-ROCHEREAU SE RÉINVENTE

Se déployant autour du majestueux lion de Belfort, la place Denfert-Rochereau va connaître une transformation ambitieuse pour devenir un espace harmonieux et plus fluide, intégrant de façon équilibrée et apaisée ses différents usages (déplacements, détente, tourisme…). Le projet prévoit de relier les trois squares entre eux et avec la célèbre statue, d'améliorer les liaisons piétonnes, de créer des itinéraires cyclables sécurisés, de développer les espaces arborés en privilégiant le retour à la pleine terre et d'optimiser l'interconnexion des moyens de transport. Entreprise en 2021, la concertation publique a repris entre octobre 2023 et février 2024. Elle a permis d'arrêter les grands principes d'aménagement en matière d'organisation des mobilités et des usages, de végétalisation et de mobilier urbain. Les travaux démarreront début 2025 pour s'achever au printemps 2026.

PORTE D'ORLÉANS, LA RÉFLEXION REPREND

Carrefour de grands axes et de nombreux flux partagé entre plusieurs collectivités (villes de Paris et Montrouge, département des Hauts-de-Seine), la porte d'Orléans a fait l'objet ces dernières années d'une réflexion menée par Île-de-France Mobilités sur la réorganisation des transports et des déplacements. L'objectif : améliorer la continuité des itinéraires pour l'ensemble des usagers, en priorité les piétons et les cyclistes. La mairie du 14e arrondissement, accompagnée par l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), reprend aujourd'hui ce travail afin d'élaborer un véritable projet d'aménagement pour la porte d'Orléans, qui conjugue végétalisation de l'espace, confort de déplacement, sécurité des piétons… La concertation avec les habitants commencera début 2025.

La rue Severo piétonnisée © Sophie Robichon / Ville de Paris



LE 14E À HAUTEUR D'ENFANTS

L'équipe municipale poursuit son travail dans les écoles avec pour ambition de faire grandir, apprendre, mais aussi s'amuser les petites Parisiennes et petits Parisiens du 14e dans un environnement stimulant, responsable et apaisé.

LE PEDT, GUIDE DES ACTIONS ÉDUCATIVES

Le Projet éducatif de territoire (PEDT) vise à cartographier les actions autour de l'éducation et surtout à se donner des objectifs communs. Conçu à l'échelle de l'arrondissement, c'est une garantie d'être au plus près des besoins des enfants. Avec le bien-être de l'enfant comme boussole, les 73 actions définies s'articulent autour de 6 parcours : langue, culture, sport, santé, réussite de toutes et tous, et développement durable.

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS MENÉES EN 2023-2024

Langue
Concert européen de 120 enfants devant l'école Severo.

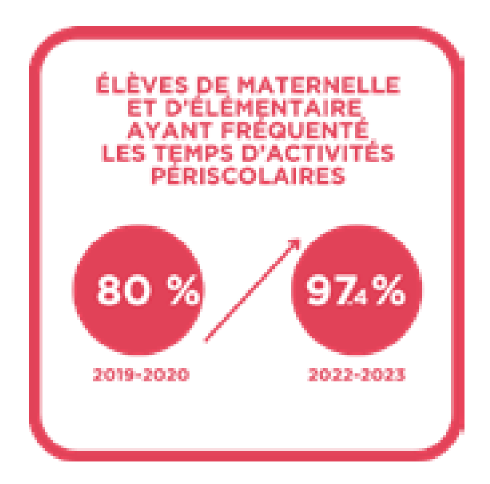
Culture
Sorties combinant visites et randonnées urbaines.

Sport
Mois olympique et paralympique dans les crèches et les écoles pour valoriser les valeurs olympiques (chants, dessins, démonstrations).

Santé
Débats avec les enfants autour de leurs pratiques numériques et leur montrer d'autres usages possibles de leurs écrans.

Réussite de toutes et tous
Former et sensibiliser tous les professionnels à l'accueil d'enfants à besoins particuliers.

Développement durable
Goûters et pique-niques zéro déchet ; diminuer les petits conditionnements en plastique.



« Autant les directeurs et directrices que les enfants, les enseignants et enseignantes ou encore les animateurs et animatrices… toute la communauté scolaire est invitée à participer aux concertations. »



AMINE BOUABBAS
Premier adjoint à la Maire
Éducation, petite enfance, familles et nouveaux apprentissages

École Alésia, goûter zéro plastique © Florence Moncenis



FAIRE DE LA RUE UN ESPACE SÉCURISÉ ET CONVIVIAL

Le dispositif, lancé en 2020, vise à favoriser le trajet maison-école à pied et à faire de certaines rues un espace de jeu sécurisé. La piétonnisation n'est qu'une première étape, il faut aussi décider du mobilier urbain, du marquage au sol, et de la végétalisation. Des esquisses sont ainsi présentées à la communauté scolaire et aux habitantes et habitants lors de concertations. Celles-ci ont déjà eu lieu pour les rues Prisse d'Avennes, Leclerc/Place de l'Île-de-Sein, Lebouis et Delbet, pour des travaux prévus en 2025. En 2023-2024, les rues aux enfants Severo, Jacquier, Huyghens, Jean-Dolent, et Asseline ont été finalisées.

WE OFF... DES WEEK-END À L'ÉCOLE

Pourquoi ne pas profiter de l'espace offert par les établissements scolaires quand il n'y a pas école ? Pour la première fois cette année, une quarantaine d'activités sont programmées dans 6 écoles de l'arrondissement ainsi qu'au conservatoire du 14e, tous les samedis à partir du 6 octobre (hors vacances scolaires). Au programme de ces « Week-ends OFF » : jeux de société, spectacles, ateliers de customisation d'objets ou de collage, sensibilisation aux gestes qui sauvent ou à la biodiversité, chorale… L'objectif de ces activités gratuites est de vous offrir une programmation variée proche de chez vous. Toutes et tous sont les bienvenus, des tout-petits à leurs grands-parents.

GRANDE FÊTE DE RENTRÉE !

Samedi 28 septembre de 14h à 18h, le 14e organise une double fête : celle des rues aux enfants, ainsi que le lancement des WE OFF (v. ci-contre) !

Dans les rues aux enfants Jacquier, Delbet, Prisse d'Avennes et Leclerc/Île-de-Sein, profitez des boums, des goûters et des animations. Les structures qui participent aux week-ends en famille présenteront aussi leurs activités.

Rue Leclerc/Île-de-Sein, un stand expliquera les futurs aménagements de cette rue aux enfants : des marquages au sol permettront de visualiser le nouveau visage de la rue, et les enfants seront invités à y dessiner des marelles au sol.



FACILITER L'ACCÈS AU SPORT

L'activité physique et sportive au quotidien, quel que soit son âge et son état de santé, est un objectif de santé publique. La pratique d'un sport, même à intensité modérée, prévient les risques liés à la sédentarité et contribue à lutter contre de nombreuses pathologies chroniques et affections de longue durée. La Maison Sport Santé du 14e œuvre à faciliter l'accès au sport à toutes et tous, soutenue par la Mairie du 14e qui favorise la liaison avec les clubs de sport locaux.

Depuis leur lancement en 2019, les quelques 573 Maisons Sport-Santé, outils d'égalité des chances et d'accès au droit de la santé par le sport, remportent un franc succès. Elles permettent aux personnes orientées par leur médecin de pratiquer une activité physique adaptée à leur condition grâce à une évaluation et la co-construction d'un programme et d'un accompagnement des bénéficiaires. Paris compte actuellement 10 Maisons Sport Santé dont une dans le 14e, au 6 rue Hippolyte Maindron, labellisée par l'Agence Régionale de Santé, et portée par l'association Florimont et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé - Paris 14.

Remise en forme

Élaboré en partenariat avec des médecins du 14e, des associations et des clubs sportifs, « Remise en Sport » est un programme d'accompagnement proposé par les Maisons Sport Santé Florimont. Il vise à rapprocher les personnes éloignées d'une pratique sportive. Il se structure en 3 étapes. Munie d'une prescription médicale, la personne bénéficie d'un bilan évaluant ses capacités physiques. Si le bénéficiaire souhaite poursuivre, une séance test et gratuite de gym douce ainsi qu'un entretien lui sont proposés pour identifier les activités désirées et adéquates pour lui. Enfin, le bénéficiaire se voit attribuer un bénévole qui l'aidera dans la constitution d'un suivi hebdomadaire de 4 à 6 mois. En parallèle, « Remise en Sport » finalise pour lui ses inscriptions en clubs de sport. L'objectif de fin de programme est de rendre les bénéficiaires autonomes dans leur pratique sportive et de leur donner envie de poursuivre.

Plus d'infos : assoflorimont.fr/sport-sante/

Dans le sud parisien, la Ville de Paris a inauguré en 2024 la Maison Sport Santé Lefebvre située au 100 bd Lefebvre, Paris 15e.



La Mairie du 14e a recensé dans une brochure dédiée plus d'une trentaine d'activités physiques adaptées en mettant en avant dont les activités sportives gratuites pour en garantir l'accès au plus grand nombre.

Brochure disponible en mairie et dans les équipements municipaux et sur mairie14.paris.fr.

TÉMOIGNAGE • Léa Mirabito, Maison Sport Santé Florimont

« L'arrivée d'une éducatrice APA cette année a permis le développement d'activités physiques adaptées directement par Florimont afin d'accompagner au mieux les publics dans le dispositif. Pour l'équipe de la Maison Sport Santé Florimont. En 2023, plus de 100 bénéficiaires accueillis. 200 personnes prévues sur 2024.»*

* Activité physique adaptée

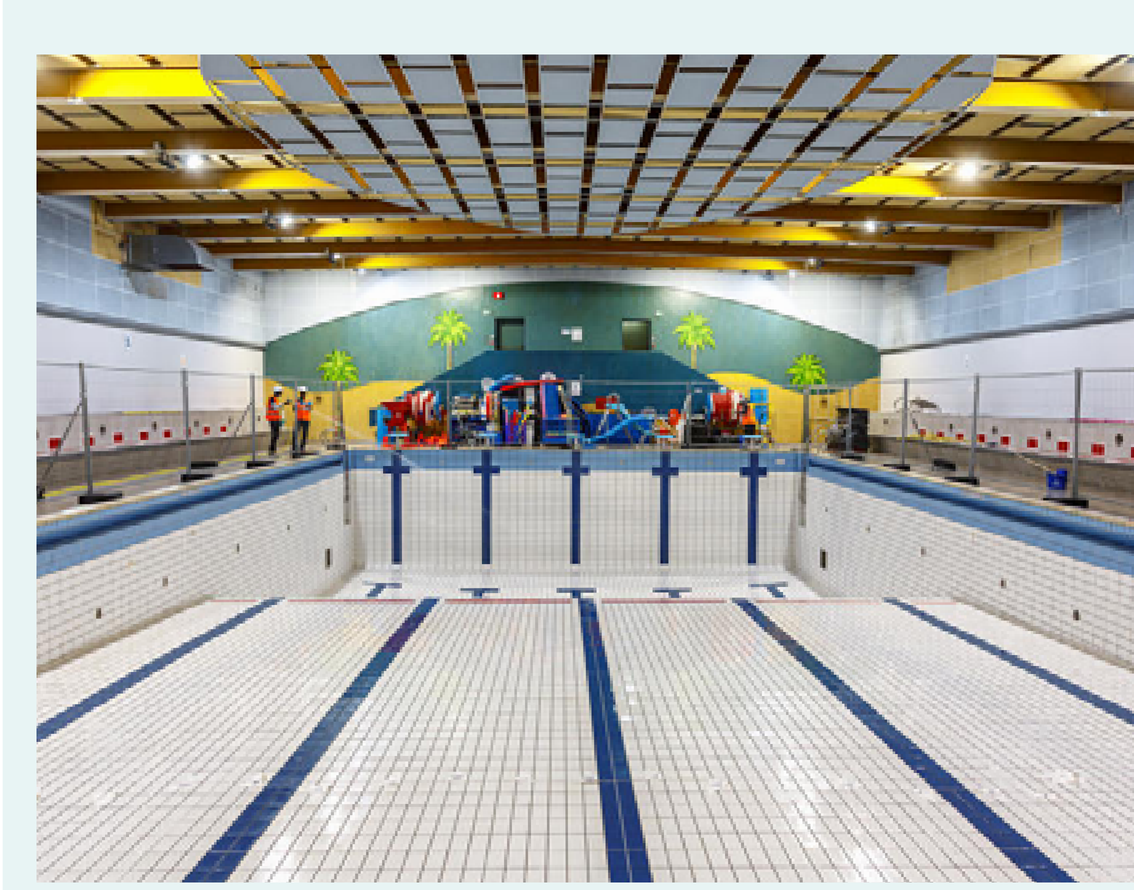
UN PLAN PISCINE POUR LE 14E

La mairie du 14e investit de manière significative dans la réhabilitation de deux de ses piscines afin de leur permettre d'opérer la transformation de leur modèle énergétique. Sans mettre de côté le confort du public.

DIDOT : UNE PISCINE MOINS ÉNERGIVORE

Après plus de 2 ans de travaux, la réouverture de la piscine Didot, très attendue par le public et les clubs sportifs de l'arrondissement, est programmée pour octobre 2024. Les aménagements réalisés ont permis d'améliorer sensiblement les performances énergétiques du site.Fin 2018, la piscine Didot a été sélectionnée dans le cadre du CPE Piscine (voir ci-dessous) parmi les piscines énergivores parisiennes ayant un potentiel important de baisse de ses consommations énergétiques et d'eau. Promesse tenue ! Les travaux, commencés fin 2022, ont permis des gains substantiels : 43,6 % en moins d'émissions de gaz à effet de serre et une réduction des consommations énergétiques de 33 %, et d'eau de 30,7 %. Des chiffres qui se mesurent aussi par un gain dans les dépenses annuelles de plus de 22 000 €. Sa réouverture en octobre 2024 permet au public de profiter de la piscine dans de meilleures conditions, avec un éclairage LED, une mise en accessibilité partielle de la piscine ou encore l'embellissement de sa façade.

LE CPE PISCINE est le contrat de performance d'un bain-douche et de 6 piscines parisiennes, dont la piscine Didot. Sur une durée de dix ans de travaux, le CPE prévoit des réductions de consommation énergétique et d'eau de près d'un tiers sur les sites concernés. Il vise également à améliorer la qualité du service offert.



Piscine Didot, visite de chantier © Stéphane Delphin/Ville de Paris

DUNAND : UNE RÉHABILITATION AMBITIEUSE

Un programme de travaux revu à la hausse pour plus d'efficience énergétique et plus de bien-être pour ses usagers. La piscine Dunand n'ayant jamais eu de réhabilitation d'envergure majeure depuis sa création en 1982, son programme de rénovation globale a pu être totalement redimensionné par rapport au projet initial. Il accueille désormais la refonte des organes techniques de la piscine, la construction de nouveaux locaux du personnel plus fonctionnels et agréables à vivre, ainsi que la mise en place d'un système de réhabilitation des eaux grises et eaux de vidange in situ. Ce dernier ajout au programme permettra à la piscine d'améliorer considérablement sa sobriété énergétique. Dans la perspective des travaux qui débuteront en décembre 2025, une visite de la piscine et un temps d'échange avec l'architecte mandaté, l'agence AIM Architecture et Associés (voir encadré), sont organisés à la rentrée 2024.

L'AGENCE AIM ARCHITECTURE ET ASSOCIÉS

Créée en 1976 par Jean Hanemian, l'agence, qui a participé aux travaux de la piscine Thérèse et Jeanne Brulé dans le 14e, a également collaboré avec de nombreuses municipalités dont Strasbourg, Rennes, Oslo ou encore Helsinki. L'agence a développé très tôt ce qui fera sa signature, « l'architecture d'éveil ». Une approche que Jean Hanemian résume ainsi : « prendre l'homme "par l'architecture" pour le mener vers l'éveil. »



ANISSA GHAIDI
Jeunesse et sport

« Nous avons profité de la relance de marché pour intégrer au programme la rénovation globale de la piscine, beaucoup plus conséquente et ambitieuse. Sept millions d'euros ont été investis dans ce nouveau programme contre 500 000 prévu au départ. »

"Lier les sports", œuvre de Jérôme Foubert et Mathilde Gullaud (Studio Majeur), Stade Jules Noël (2024) © Frédéric Mauviel/Ville de Paris

FAIRE PERDURER L'ESPRIT DES JEUX DE PARIS DANS LE 14E

Les Jeux de Paris 2024 sont rentrés dans l'histoire de la Ville de Paris. À ce titre, la municipalité a voulu conserver un patrimoine durable de cette période, tant au niveau de ses équipements que de son inclusivité et de sa créativité dont le 14e profite.

Embellir le territoire parisien pour attirer de nouveaux publics vers le sport (plus féminin, plus santé, plus inclusif), telle était l'ambition de la Ville à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de Paris. À l'occasion de l'Olympiade culturelle, la Ville a développé, via le programme EX-AEQUO, une représentation pérenne de l'esthétique contemporaine lors des Jeux de Paris 2024. EX-AEQUO a investi dans 24 œuvres artistiques conçues in situ par des plasticiennes et plasticiens, designers ou étudiantes et étudiants en arts parisiens pour 24 équipements sportifs municipaux. Pour le 14e, ce sont, les centres sportifs Jules-Noël et Élisabeth qui ont été retenus pour accueillir chacun une création mêlant art et sport. Le stade Jules-Noël a également profité de la dynamique des Jeux pour se munir d'un équipement handisport inédit en France.

Paris a fait le choix d'intégrer la culture aux Jeux olympiques et paralympiques, convaincue que le sport et la culture ont de nombreuses valeurs en commun : le goût de la performance et de l'excellence, le dialogue des cultures, mais aussi le partage et l'humain au centre de tout. L'Olympiade culturelle mêle ainsi art, sport et valeurs olympiques à travers une centaine d'événements.

JULES-NOËL DURABLEMENT LIÉ À L'ESPRIT OLYMPIQUE

Le stade Jules-Noël accueille désormais les sportives et sportifs du 14e avec au-dessus de son entrée une installation 3D qui fait résonner l'esprit de l'olympisme. Une proposition du Studio Majeur, auteur de plusieurs scénographies d'exposition, de la signalétique de l'École ENSAMMA-Olivier de Serres ou encore d'une œuvre monumentale à Saclay pour les 100 ans de la mort de Gustave Eiffel. Studio Majeur, duo formé par Mathilde Gullaud, designer et scénographe, et Jérôme Foubert, graphiste. L'enseigne extérieure proposée suite à l'appel d'œuvres de la Ville et fixée à l'entrée du stade. Plus qu'un simple élément signalétique, l'enseigne en aluminium sérigraphié et découpée numériquement, prend la forme de la locution « LIER LES SPORTS », composé de 322 anneaux qui valorise les notions de lien, d'inclusion et de communion. Le dessin de l'œuvre, basé sur les anneaux olympiques en tant que motif, découle d'un projet typographique de l'artiste Jean Larcher. L'ensemble constitue une représentation des cinq continents unis par l'olympisme et un patrimoine pérenne de l'esprit olympique à Paris. Hasard de la sélection, Mathilde Gullaud et Jérôme Foubert habitent et travaillent dans le 14e !

PREMIER TERRAIN DE CÉCIFOOT D'ÎLE-DE-FRANCE

Avec l'organisation des Jeux paralympiques de Paris, il était impensable que la ville ne dispose pas d'un terrain homologué à la pratique de ce handisport populaire. C'est à présent une réalité dans le 14e arrondissement !

Le 20 juin 2024 avait lieu l'inauguration au stade Jules-Noël du premier terrain de cécifoot de Paris, en présence de Pierre Rabadan, adjoint à la maire de Paris en charge des sports et conseiller de Paris dans le 14e, et d'Anissa Ghaibi, adjointe chargée de la jeunesse et des sports de l'arrondissement. Sollicitée en 2022 par l'association Valentin-Haüy, acteur historique de l'aide aux personnes déficientes visuelles, la Ville a investi 140 000 € dans l'aménagement du site afin de l'homologuer à la pratique du cécifoot. Des travaux qui ont permis l'ajout de mains courantes en plexiglas autour du terrain ainsi que de buts adaptés. Des équipements indispensables à une pratique sereine du cécifoot. Le 14e entend à présent se servir de ce nouvel équipement comme d'un exemple à suivre pour la création d'autres terrains à Paris.

250 pratiquants de cécifoot sur la région.



PIERRE RABADAN
Adjoint à la Maire de Paris : sport, Jeux Olympiques et Paralympiques et de la Seine

« Ce premier terrain parisien de cécifoot est un symbole de l'engagement de la Ville de Paris en faveur du handisport. »

UNE FRESQUE GRAFFITI ET SURRÉALISTE AU STADE ÉLISABETH

L'Envol, création de l'artiste Claude Blo Ricci, vient parer de nouvelles couleurs le stade Élisabeth. L'œuvre navigue entre figuration et abstraction, dessin et improvisation. L'accès est réservé aux clubs et associations. Une motivation supplémentaire pour s'inscrire dès cette rentrée à l'une des activités du centre sportif.
Sur un mur du gymnase Élisabeth prend place la fresque poétique et imaginaire de Claude Blo Ricci. L'Envol, c'est son titre, mêle des inspirations surréalistes et l'univers du graffiti, cher à l'artiste. Passé par le design graphique, il a fait évoluer sa pratique artistique vers la peinture et le dessin. Partant toujours de l'environnement in situ, son œuvre s'appuie ici sur le soubassement bleu qui court le long du gymnase. À partir de ce socle, l'artiste fait naître une composition inspirée d'un collage. On y décèle une silhouette s'élançant dans un paysage abstrait structuré par des formes, couleurs et textures. Une ligne graffée figure le jaillissement, en écho au dépassement de soi du sportif, et souligne la grâce du corps en mouvement.

Débutés en France par le terrain de basket Duperré, dans le 9e arrondissement, les terrains de sport œuvre d'art sont devenus une véritable tendance. Ce premier projet, conçu en 2017 par Nike et le créateur Stéphane Ashpool, a généré de nombreuses retombées positives pour le quartier et la marque « Pigalle ». Une destinée que nous souhaitons similaire aux 24 œuvres du programme EX-AEQUO.

"L'Envol" de Claude Blo Ricci, au Centre sportif Élisabeth (2024) © Frédéric Mauviel/Ville de Paris

CULTURE

Piliers de la politique culturelle du 14e, l'accès à la culture et aux pratiques artistiques continuent de s'étendre dans l'arrondissement grâce à l'ouverture de nouveaux lieux dédiés à la musique et aux arts visuels et au renforcement des partenariats entre le conservatoire et les écoles.

DES PONTS ENTRE LE CONSERVATOIRE ET LES ÉCOLES

La Ville de Paris a mis en place un dispositif dont l'ambition est de créer des ponts entre des lieux de création et de pratique artistique et des écoles pour permettre d'initier les scolaires à de nouvelles activités culturelles et artistiques. Ce dispositif déployé avec succès dans le 14e depuis 2019 grâce à un partenariat noué entre le Conservatoire municipal Darius Milhaud et l'école voisine Alain Fournier, se poursuit et évolue à la rentrée 2024 vers plus de transversalité et d'ouverture pour toucher un maximum d'élèves. Désormais, les cours élémentaires 1 et 2 ne seront plus orientés sur une seule discipline mais sur la musique, la danse et le théâtre. Les élèves de CM1 découvriront également d'autres facettes des métiers du spectacle et de la culture avec des rencontres organisées avec des clowns, écrivains, comédiens, et dessinateur de BD. Enfin, une commission destinée à favoriser les passerelles vers le conservatoire et l'accompagnement dans le suivi de la scolarité artistique a été lancée.



JULIE CABOT
Culture et Égalité femmes/hommes

« En 2024 le conservatoire municipal étend ses interventions sur l'ensemble du quartier de la porte de Vanves. L'école Maurice d'Ocagne est entrée dans le dispositif à la rentrée 2024 avec plus de 60 élèves de CE1 bénéficiaires. Cette collaboration s'élargira bientôt à d'autres écoles. »

LE PAVILLON DE LA SIRÈNE, PROJET CULTUREL COMPLET

150 ans après sa création, l'association musicale La Sirène occupe un tout nouvel espace. Au sous-sol et rez-de-chaussée du 20 rue Dareau, un auditorium, deux salles de répétition, un foyer et des bureaux accueillent musiciens amateurs et professionnels. Dans les étages supérieurs se trouvent des logements pour étudiants et jeunes actifs. Ce projet a pu voir le jour grâce à un partenariat avec la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP), qui gère par ailleurs la résidence-services. Le Pavillon de la Sirène se tourne vers les musiciens avec des espaces de répétition et d'enregistrement, et accueille des représentations en public dans son auditorium de 120 places. Rendez-vous le week-end du 28 septembre 2024 pour l'inauguration et tout au long de l'année pour découvrir sa riche programmation !

Les 28 et 29 septembre, le Pavillon de la Sirène ouvre ses portes au public pour son inauguration. Au programme : visite libre avec des guides bénévoles, atelier pédagogique par les Pavillons Marteaux, masterclass avec le trompettiste Clément Saunier, parrain de ce week-end d'inauguration, podcast des "Cuivres à la Française"...

LES ATELIERS DES BEAUX-ARTS : UNE RÉHABILITATION ET UNE GALERIE

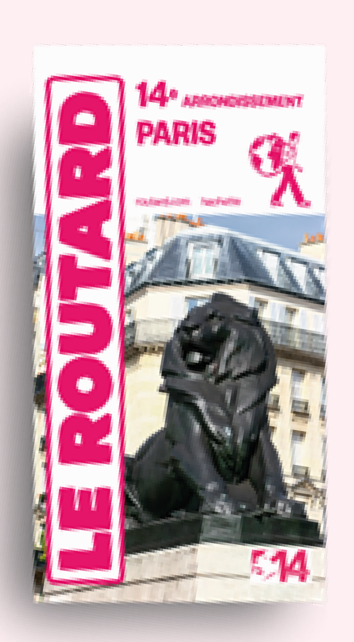
L'atelier des Beaux-Arts de la Ville de Paris du 80 boulevard du Montparnasse a fait d'une pierre deux coups en entamant d'importants travaux qui ont permis la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et la création d'une salle d'exposition en son sein. Les élèves des cours de peinture, gravure, dessin, ou encore sculpture peuvent ainsi depuis le printemps 2024 y exposer leurs créations, pour le plus grand bonheur du public. Le tout a été orchestré par le cabinet d'architecture Bm2, situé lui aussi dans le 14e arrondissement, dans la cité artisanale de la rue Daguerre. L'un des enjeux a été de moderniser tout en préservant ce lieu de patrimoine, conçu au XIXe siècle par l'architecte Viollet le Duc.

La galerie de l'Atelier des Beaux-Arts de Montparnasse © Cyrille Lallement / Bm²



UNE CARTE LE ROUTARD POUR LE 14E

Sous l'impulsion de la mairie du 14e, Le Routard a édité sa 1ère carte d'arrondissement. Cette carte rappelle la riche histoire de nos quartiers avec des parcours de balades et des recommandations de lieux culturels et d'artisans et d'artisanes qui animent l'arrondissement. Cette carte est gratuite. Vous pouvez la récupérer à la mairie, dans les équipements municipaux et dans plusieurs commerces de l'arrondissement.





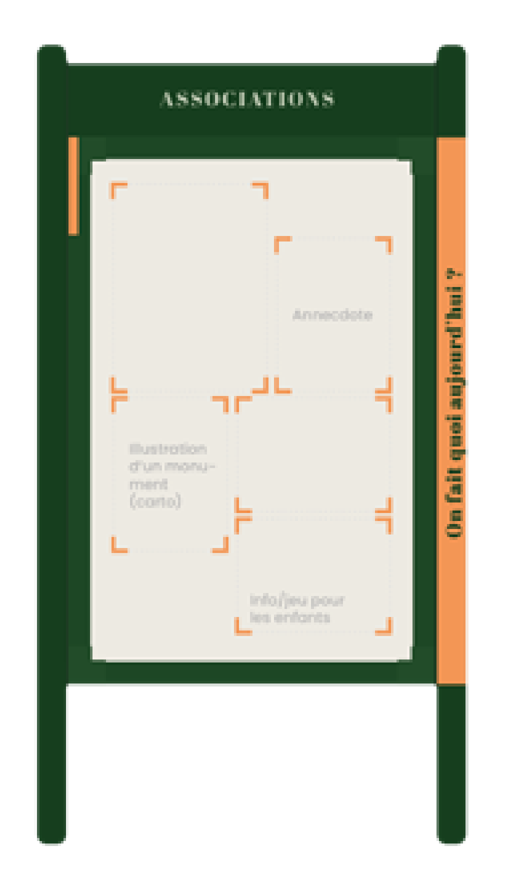
VALENTIN GUENANEN
Commerces, artisanat, métiers d'art et tourisme

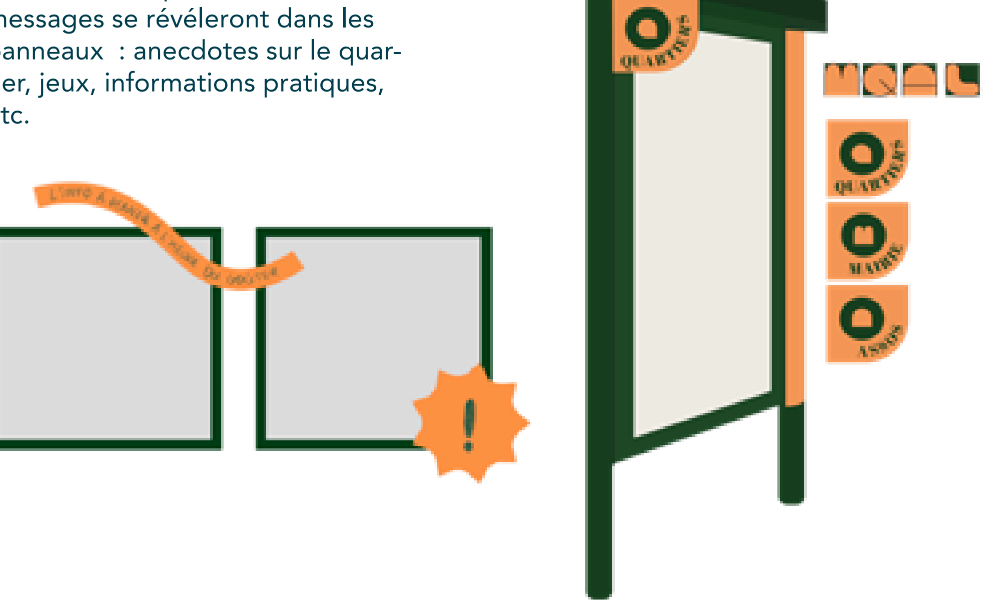
« Avec cette carte, nous avons voulu faire redécouvrir le 14e, mais aussi valoriser les acteurs de proximité engagés: artisans du 14e, acteurs de l'économie circulaire, marché de proximité, galeries d'art... »

REPENSER L'AFFICHAGE DANS LE 14E

Bientôt, nous expérimenterons dans le quartier Jean Moulin Porte d'Orléans un nouveau dispositif d'affichage pour mieux vous informer.

Le 14e compte 167 panneaux d'affichage municipaux que se partagent les services de la mairie, les associations, les conseils de quartier, mais aussi les habitantes et les habitants du 14e qui peuvent s'exprimer sur les panneaux d'affichage dit libre. Le quartier Jean Moulin compte une trentaine de panneaux répartie dans l'espace public, les jardins et squares, les équipements municipaux, les écoles… Bientôt, ces panneaux seront harmonisés et repensés pour partager plus efficacement les informations qui y sont affichées. Les panneaux existants seront conservés. Quelques panneaux seront ajoutés pour compléter le dispositif dans des zones qui en manquent. Repeints dans le vert Davioud, caractéristique de Paris, une couleur complémentaire permettra d'identifier le quartier. Orange pour le quartier Jean Moulin Porte d'Orléans. Une petite enseigne fixée en haut de chaque panneau permettra de discerner qui affiche. Les affiches s'y intégreront de manière à les rendre plus lisibles. Et quand il restera de la place dans les panneaux, d'autres messages se révéleront dans les panneaux : anecdotes sur le quartier, jeux, informations pratiques, etc.





SOMMAIRE

Édition : Service Communication de la mairie du 14e arrondissement (Jawaher Aka, Délicia Endamne-Morales, Erwan Regnier, Fanta Sannassay) - **Tirage** : 3 800 exemplaires - **Dépôt légal** : 3e trimestre 2024 - **Directrice de publication** : Carine Petit - **Rédaction** : Jawaher Aka, Nora Bouazzini, Marylin Deret, Claire Guichard, Victoria Lemaire, Yannick Sicot - **Crédits Photos** : ©Basket Paris 14, ©Julien Benezet, ©Guillaume Bontemps/Ville de Paris, ©Frédéric Combeau/Ville de Paris, ©Stéphane Delphin/Ville de Paris, ©Anne-Claire Héraud, ©Vincent Jarousseau, ©Cyrille Lallement/BM², ©Frédéric Mauviel/ Ville de Paris, ©Florence Moncenis, ©Sophie Robichon/Ville de Paris - **Impression** : Groupe Chaumeil - Imprimé en France - Papier issu de forêts gérées durablement.

Ne pas jeter sur la voie publique

Pour vous abonner à notre newsletter hebdomadaire, scannez-moi !



Restez informé.e !

mairie14.paris.fr

@mairie14paris
@MairieParis14
@MairieParis14
@mairie.paris14

Une question, un projet ?
parlons14e@paris.fr